

## Synthèse des budgets primitifs 2019 consolidés

#### Sommaire:

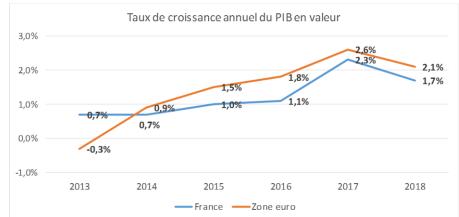
Introduction: Contexte

- I. La structure des budgets primitifs 2019 consolidés
- II. La déclinaison par politique publique

### Un contexte marqué par des incertitudes internationales et nationales

Au niveau macro-économique, le BP 2019 s'inscrit dans un <u>contexte de ralentissement de la croissance</u> notamment européenne.

- Croissance mondiale estimée à 3,9% en 2018 et 2019 (FMI) mais de plus en plus hétérogène;
- Europe: prévisions de croissance de 2,1% en 2019 et de 1,9% en 2020;
- France: prévisions de croissance entre 1,7 et 1,9% de croissance en 2018 et 2019 et 1,6% de croissance en 2020.



Au niveau national, la <u>réforme annoncée de la fiscalité locale</u> au premier semestre 2019 constitue un enjeu majeur:

- Dans la continuité de la suppression progressive de la taxe d'habitation (TH) pour les contribuables à compter de 2018 (qui induit une compensation financière importante par l'Etat, et donc une dépense)
- Refonte globale de la fiscalité notamment pour le bloc communal (impacté par la réforme de la TH) dont il est à craindre que les recettes de compensation soient moins dynamiques que la TH actuelle d'où une potentielle perte future de recettes.

Le contexte est également caractérisé par la <u>réforme de la dotation d'intercommunalité (DI)</u> sous l'impulsion du CFL (Comité des finances locales). A minima, la MEL devrait perdre la possibilité d'évolution de cette dotation (mise en place d'un plancher) qui représente 51M€ dans son budget.

## Les hypothèses de construction du budget pour 2019

Le <u>respect du plafond d'évolution des dépenses de fonctionnement de +1,3%/an</u> prévu au contrat signé avec l'Etat pour la période 2018-2020.

#### Le BP 2019 prend en compte:

- L'actualisation différenciée des valeurs locatives foncières du fait de l'impact de la réforme sur les valeurs locatives :
  - Pour les locaux d'habitation ou industriels : une revalorisation automatique basée sur l'inflation constatée en 2018 (estimée à +1,6%),
  - Pour les locaux professionnels concernés par la révision des valeurs locatives : une revalorisation automatique basée sur l'évolution calculée par l'Etat des loyers sur le département du Nord (+0,2% entre 2017 et 2019). Cela induit une diminution de -1% des bases par rapport à 2018.
- Le maintien définitif du montant global du FPIC à hauteur de 1 milliard d'euros au niveau national.
- Une stabilisation du niveau global des dotations et compensations versées par l'Etat aux collectivités
  - → impact sur les variables d'ajustement estimé à -5,3M€.

Cette diminution des variables d'ajustement permet, à enveloppe constante à l'échelle nationale, de financer la progression des autres enveloppes, notamment la péréquation et l'évolution démographique.

### Un budget total de 1 842M€

# La MEL conforte son épargne pour porter un volume important d'investissement LES MASSES BUDGETAIRES 2019

La MEL maintient un budget en adéquation avec les objectifs financiers du mandat:

- Stabilité des taux de fiscalité;
- Poursuite des efforts de maîtrise des dépenses de gestion afin de garantir un niveau important d'épargne tout en respectant le contrat signé avec l'Etat;
- Un niveau significatif d'investissement au service du territoire (+ 73 M€/BP 2018 hors rachat des biens issus de la précédente DSP transport).

La capacité de désendettement reste à un niveau peu élevé (4,2 ans) en CA prévisionnel 2019.

BUDGETS CONSOLIDES	BP 2018	BP 2019	Evolution
BODGETO GONGOLIDES	BF 2010	BF 2019	en M€ en %
TOTAL RECETTES DE GESTION	1 424 M€	1 474 M€	+50 M€ + 3,5%
Démanage de martier		[]	1 4 90/
Dépenses de gestion	1 081 M€	1 101 M€	+20 M€ + 1,8%
EPARGNE DE GESTION	343 M€	374 M€	+30 M€ + 8,9%
	343 1416	3741010	130 1110
Frais financiers nets	52 M€	47 M€	-5 M€ - 9,7%
EPARGNE BRUTE	292 M€	327 M€	+35 M€ + 12,2%
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 133 M€	1 147 M€	+15 M€ + 1,3%
Capital de la dette	132 M€	134 M€	+2 M€ + 1,2%
Capital de la dette	132 IVI€	134 IVI€	+2 IVI€
EPARGNE NETTE	159 M€	193 M€	+34 M€ + 21,2%
Dépenses d'équipement	592 M€	561 M€	-31 M€ - 5,3%
Hors rachat VNC	488 M€		+73 M€ + 15,0%
TOTAL DEPENDED DUNIVESTICATIVE			4.40/
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	724 M€	694 M€	-29 M€ - 4,1%
Recettes d'équipement	129 M€	117 M€	-12 M€ - 9,1%
resource a equipement	125 IVIE	117 IVIE	-12 IVIE 0,170
Emprunts (et avances)	313 M€	250 M€	-63 M€ - 20,1%
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	442 M€	367 M€	-75 M€ - 16,9%
	l		400 00/
Crédits nets pour sécurisation de la SFIL (EX dexia)	9 M€	0	-9 M€   - 100,0%
MASSES BUDGETAIRES GLOBALISEES			
mouvements réels	1 865 M€	1 842 M€	-23 M€ - 1,2%
Taux d'autofinancement	27%	34%	
Encours de la dette au 31/12 en CA prévisionnel	1 468 M€	1 467 M€	
Capacité de désendettement en CA prévisionnel en années	4,3	4,2	

## I. La structure du budget

La MEL gère **7 budgets** (1 principal et 6 annexes) qui s'élèvent à 1 842 M€ en montant consolidé. En agrégé, les dépenses atteignent 1 950 M€. **92** % de ces dépenses sont portées par le budget général et le budget transport.

Le budget général représente 66 % des masses budgétaires de la MEL.

La diminution de l'investissement du budget transport en 2019 s'explique par la non reconduction du rachat des biens à la fin de la DSP inscrit en 2018. A périmètre équivalent, il augmente de +17 M€.

Le poids du budget assainissement est stable (6 % du budget).

La part des autres budgets (eau, crématoriums, opérations d'aménagement et activités immobilières) est également stable (2%).

	0				
Budgets primitifs agrégés			BP 2019	/ BP2018	
(masses réelles) en M€	BP 2018	BP 2019	Evolution	Evolution	
hors ligne de trésorerie			en <b>M</b> €	en %	
Budget général	1266,0	1287,9	+ 21,9	+ 1,7%	
Investissement	397,0	453,9	+56,9	+14,3%	
Fonctionnement *	869,0	834,0	-35,1	-4,0%	
Transports	599,2	505,7	-93,5	-15,6%	
Investissement	237,3	150,2	-87,1	-36,7%	
Fonctionnement	361,9	355,5	-6,4	-1,8%	
Assainissement	115,9	113,4	-2,5	-2,2%	
Investissement	60,2	56,3	-3,9	-6,5%	
Fonctionnement	55,7	57,1	+1,4	+2,6%	
Autres**	44,2	42,9	-1,2	-2,8%	
Investissement	35,8	34,2	-1,7	-4,6%	
Fonctionnement	8,3	8,7	+0,4	+5,3%	
TOTAL BUDGETS AGREGES	2025,3	1950,0	-75,3	-3,7%	
Investissement	730,4	694,6	-35,7	-4,9%	
Fonctionnement	1295,0	1255,4	-39,6	-3,1%	

<sup>\*</sup> Diminution de la subvention d'équilibre au budget annexe transports

<sup>\*\*</sup> Budgets eau, crématorium, opérations d'aménagement, activités immobilières et économiques

TOTAL BUDGETS CONSOLIDES	1865,0	1841,9	-23,1	-1,2%
Investissement	724,0	694,4	-29,6	-4,1%
Fonctionnement	1141,0	1147,5	+6,5	+0,6%

Les budgets consolidés correspondent à la somme des 7 budgets, retraitée des subventions versées par le budget général aux budgets annexes, des remboursements entre budgets et des écritures de dettes équilibrées

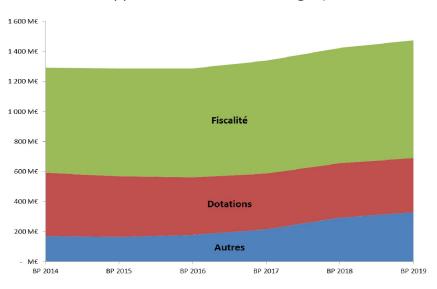
#### I. La structure du budget : les recettes de fonctionnement

Une nouvelle baisse des dotations et compensations est attendue (-5,3M € à périmètre comparable)

La progression des recettes (+50,8M€) est principalement portée par l'évolution des autres recettes de gestion et des recettes fiscales.

Le BP 2019 de la MEL comprend une croissance des recettes de fonctionnement de + 3,6% / BP2018, soit +50,8 M€, portée essentiellement par les évolutions des autres recettes de gestion (+35,9M€ majoritairement grâce à la redevance assainissement et à la CSP transports) et des recettes fiscales (+16,9M€).

A l'inverse, malgré une stabilité des dotations au niveau national, la MEL subira à nouveau une baisse de ses dotations et compensations fiscales estimée à ce stade, aux vues de l'examen parlementaire du PLF 2019, à -5,3M€ à périmètre comparable de BP à BP . (variables d'ajustement sur une enveloppe financière nationale figée)



recettes fiscales.					
	BP 2018	CA 2018 prév.	BP 2019	Evolution BP 20	18 / BP 2017 *
	Di 2010	CA ZOIO PICTI	Di 2013	En %	En M€
Recettes Fiscales	767 M€	779 M€	784 M€	+2,2%	+16,9 M€
CFE	147 M€	153 M€	143 M€	-2,3%	-3,4 M€
CVAE	89 M€	92 M€	96 M€	+7,8%	+6,9 M€
TH	105 M€	106 M€	108 M€	+3,2%	+3,4 M€
TFPNB	2 M€	2 M€	2 M€	-13,6%	-0,3 M€
IFER	4 M€	4 M€	4 M€	+8,4%	+0,3 M€
TEOM	166 M€	167 M€	169 M€	+1,5%	+2,6 M€
TASCOM	13 M€	13 M€	13 M€	+3,9%	+0,5 M€
VT	237 M€	237 M€	244 M€	+2,8%	+6,7 M€
Taxe de séjour	3 M€	4 M€	3 M€	-6,4%	-0,2 M€
TCFE	0,4 M€	0,4 M€	0,8 M€	+99,5%	+0,4 M€
Dotations (y cp FPIC)	363 M€	361 M€	361 M€	-0,6%	-2,1 M€
DGF	222 M€	223 M€	218 M€	-1,7%	-3,8 M€
Compensations	6 M€	6 M€	10 M€	+53,5%	+3,4 M€
Dotations réforme TP	119 M€	121 M€	118 M€	-0,4%	-0,5 M€
FPIC	15 M€	11 M€	14 M€	-7,5%	-1,2 M€
Autres dotations	1 M€	1 M€	1 M€	0,0%	+0,0 M€
Autres recettes de gestion	294 M€	317 M€	330 M€	+12,2%	+35,9 M€
Redevance assainissement	71 M€	78 M€	78 M€	+10,1%	+7,2 M€
Recettes d'exploitation transports	81 M€	83 M€	108 M€	+34,0%	+27,4 M€
Autres recettes de gestion	142 M€	156 M€	144 M€	+0,9%	+1,3 M€
TOTAL RECETTES DE	1 424 840	1 457 546	1 474 846	.2.60/	.FO O NAC
FONCTIONNEMENT	1 424 M€	1 457 M€	1 474 M€	+3,6%	+50,8 M€

#### I. La structure du budget : les recettes de fonctionnement

#### Les recettes fiscales

Le BP 2019 est construit, en déclinaison de la stratégie financière du mandat, avec une stabilité des taux de fiscalité. Les recettes fiscales évoluent de + 2%, soit +16,9 M€ de BP à BP.

La progression des recettes fiscales ne repose dès lors que sur le seul dynamisme des bases. Cette évolution est portée par :

- la revalorisation annuelle désormais différenciée des bases fiscales :
  - Pour les locaux d'habitation ou industriels: une revalorisation automatique basée sur l'inflation constatée en 2018 (estimée à +1,6%),
  - Pour les locaux professionnels concernés par la révision des valeurs locatives : une revalorisation automatique des tarifs basée sur l'évolution calculée par l'Etat des loyers sur le département du Nord (+0,2% entre 2017 et 2019). Remarque : la revalorisation des tarifs des locaux professionnels révisés sera in fine négative car elle ne reprendra pas la revalorisation forfaitaire dérogatoire appliquée en 2018 (+1,2%). Globalement les tarifs baisseront donc de l'ordre de -1%.
- la progression de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (6,9M€ soit +8% du fait d'un ajustement au niveau de recette notifié), du versement transport, de la taxe sur les surfaces commerciales, ...
- néanmoins, le produit de la cotisation foncière des entreprises diminue suite à la mise en œuvre de l'exonération en faveur des contribuables dont le chiffre d'affaires est inférieur à 5K€. Une compensation de 4,6M€ est attendue de l'Etat.

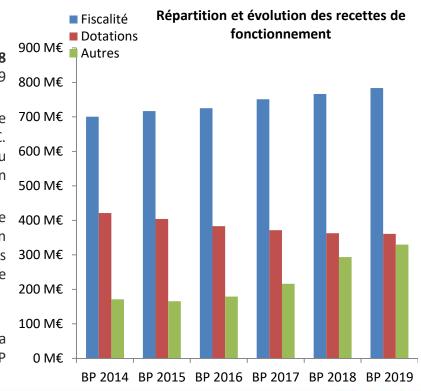
#### Les dotations

Globalement, la MEL devrait voir ses dotations et compensations diminuer de -2,1 M€ entre le BP 2018 et le BP 2019. Ces montants ne sont, à ce jour, pas figés puisque l'examen parlementaire du PLF 2019 est encore en cours.

Cette diminution est très inférieure à celle constatée sur les précédents exercices. Elle s'explique par le versement en 2019 d'une compensation de la nouvelle exonération de CFE pour un montant de 4,6M€. La MEL connaitra en parallèle, et comme chaque année, une diminution de ses dotations au titre du prélèvement sur les variables d'ajustement (finançant notamment la hausse de la péréquation communale et la réforme de la dotation d'intercommunalité) estimée à -5,3M€.

Le PLF 2019 réintroduit, parmi les variables d'ajustement du bloc communal, la dotation de 400 M€ compensation de la réforme de la TP (DCRTP) perçue par la MEL depuis la suppression de cette taxe en 2011. Une vigilance particulière est de rigueur, cette dotation étant concentrée sur les 300 M€ intercommunalités perdantes de la réforme, comme la MEL et épargnant les collectivités gagnantes de cette réforme. En 2018, le Gouvernement avait annulé la ponction initialement prévue sur la DCRTP.

Les autres recettes de gestion: en progression de +35,9M€ essentiellement grâce à l'ajustement de la redevance assainissement au niveau réalisé (+7,2M€) et à l'effet année pleine de la nouvelle CSP transports en vigueur depuis le 1er avril 2018 (+ 27,4M€).



#### I. La structure du budget : les dépenses de fonctionnement

#### La MEL poursuit sa gestion maîtrisée et pilotée des dépenses de fonctionnement

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2018	BP 2019	Evolu	ution	
Charges à caractère général	508 M€	584 M€	+ 76,4 M€	+ 15,0%	
Subventions - Participations	184 M€	123 M€	-60,6 M€	-33,0%	
Charges de personnel	145 M€	149 M€	+ 3,8 M€	+ 2,6%	
Reversements aux communes (AC/DSC)	242 M€	242 M€	+0,1 M€	+ 0,1%	
Dépenses diverses	3 M€	3 M€	+ 0,1 M€	+ 1,7%	
Total des dépenses de gestion	1 081,2 M€	1 100,9 M€	+ 19,7 M€	+ 1,8%	
Charges financières	51,6 M€	46,6 M€	-5 M€	-9,8%	
Total des dépenses de fonctionnement	1 132,8 M€	1 147,5 M€	+ 14,7 M€	+ 1,3%	

La présentation par politique publique est réalisée en 2ème partie du document.

La **progression des dépenses de gestion** (+19,7 M€, +1,8%) est en partie compensée par la **baisse des frais financiers** (-5M€, -9,8%). La progression des dépenses de fonctionnement est donc à nouveau maîtrisée en 2019 et est conforme au contrat signé avec l'Etat. Cette maîtrise est rendue possible grâce à la recherche de l'efficacité de la dépense (poursuite des synergies de politiques publiques, renouvellement des CSP, ...) et ce malgré un contexte exogène moins favorable (hausse du niveau des indices suite à la hausse du prix du baril du pétrole, et des conditions de financement sur les marchés qui s'anticipent à la hausse même si les conditions actuelles sur les marchés restent encore bonnes).

Les **charges à caractère général** (584M€) varient de + 15 % (+76,4M€). Cette évolution s'explique par l'effet année pleine du nouveau montage contractuel de la CSP transports qui conduit à un transfert d'un montant de 66,5 M€ du poste subventions et participations vers les charges à caractère général. A périmètre comparable, les charges à caractère général varient de +9,9 M€ soit + 1,7 %.

Cette augmentation maîtrisée est portée par le budget transports (+5,3M , effet année pleine de la CSP transports) mais aussi par les charges de structures (les assurances, les achats et la communication), le développement de l'attractivité du territoire (+1 M , lancement de la marque territoriale et de l'agence d'attractivité) ou la mise en œuvre du péage positif (+1,4 M  $\in$ ).

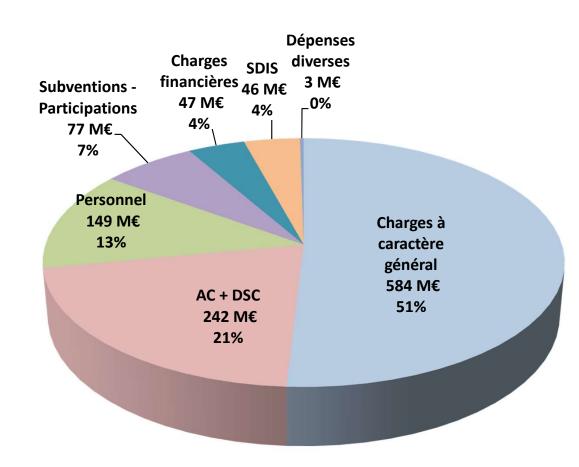
Les **dépenses de personnel** (149M€, 13% des dépenses) varient de +3,8 M€ (soit +2,6%). Cette évolution tient notamment compte de l'effet année pleine de la mise en place du RIFSEEP et du Glissement Vieillissement Technicité (GVT).

## I. La structure du budget : les dépenses de fonctionnement

Les **subventions et participations** (123M€) représentent 11% des dépenses de fonctionnement. La nouvelle CSP transports a conduit à un changement de nature des dépenses qui en découlent, qui sont désormais imputées sur les charges à caractère général. Une fois ce retraitement comptable réalisé, leur variation est de +5,8M€ (+5,0%). Cette enveloppe comprend la participation au SDIS pour 46M€ (soit +1,9%/BP 2018). L'évolution de ce poste est notamment porté par le volet emploi et insertion de la politique de la ville (+0,8M€) ou la politique d'attractivité (+1M€).

Les **reversements aux communes** représentent 21% des dépenses de fonctionnement. Le montant de la dotation de solidarité communautaire (DSC : 25,3M€- +0,6%) suit l'évolution des recettes du budget général. L'attribution de compensation (AC : 216,7M€) est stable.

Les **frais financiers** bruts s'élèvent à 47M€ (hors opérations de refinancement) et diminuent de -5M€ (-9,8%), grâce à la diminution de l'encours de dette, à la baisse des taux d'intérêt ainsi qu'aux opérations de sécurisation et d'optimisation de l'encours de dette qui ont été réalisées.



### I. La structure du budget : les dépenses d'investissement

# Priorité à l'investissement : 561M€, +73M€/BP 2018 hors rachat de la VNC transports (-31M€ sans neutralisation)

PD 2019	PD 2010	Doids relatif	Evolution			
Db 2019	BP 2019	Polas relatii	BP 2019/	BP 2018		
59 M€	75 M€	8%	+ 15 M€	+ 25,7%		
30 M€	35 M€	4%	+ 5 M€	+ 16,9%		
168 M€	87 M€	23%	-81 M€	-48,1%		
294 M€	324 M€	41%	+ 29 M€	+ 10,0%		
32 M€	29 M€	4%	-3 M€	-8,1%		
7 M€	9 M€	1%	+ 2 M€	+ 35,4%		
1 M€	1 M€	0,2%	0M€	+ 0,0%		
592 M€	561 M€	82%	-31 M€	-5,2%		
132 M€	134 M€	18%	1,6 M€	1,2%		
724 M€	694 M€	100%	-29 M€	-4,1%		
	30 M€ 168 M€ 294 M€ 32 M€ 7 M€ 1 M€	59 M€ 30 M€ 35 M€ 168 M€ 294 M€ 324 M€ 32 M€ 7 M€ 1 M€ 1 M€ 1 M€ 592 M€ 134 M€	59 M€ 30 M€ 35 M€ 168 M€ 87 M€ 294 M€ 324 M€ 32 M€ 7 M€ 9 M€ 1 M€ 1 M€ 1 M€ 1 M€ 1 M€ 1 M€ 132 M€ 132 M€ 134 M€ 18%	BP 2018     BP 2019     Poids relatif     BP 2019/       59 M€     75 M€     8%     + 15 M€       30 M€     35 M€     4%     + 5 M€       168 M€     87 M€     23%     -81 M€       294 M€     324 M€     41%     + 29 M€       32 M€     29 M€     4%     -3 M€       7 M€     9 M€     1%     + 2 M€       1 M€     1 M€     0,2%     0 M€       592 M€     561 M€     82%     -31 M€       132 M€     134 M€     18%     1,6 M€		

Ce soutien à l'économie métropolitaine est détaillé par commission dans la partie II. « Le soutien aux politiques publiques. »

La MEL renforce son effort d'investissement en 2019 avec une inscription en investissement à hauteur de 561M€ (hors dette). Hors le rachat de la VNC de la précédente DSP transports inscrit au BP2018, , les dépenses d'équipement varient de +73M€ de BP à BP.

Les dépenses d'investissement du **budget général** représentent 65% du total soit 453,7 M€. 21,6 % de ces dépenses sont portées par le **budget transport** (150M€). Le **budget assainissement** représente 8% des dépenses d'investissement hors dette pour un montant de 44,6M€. Les autres budgets portent 5% (soit 34M€) des dépenses d'équipement (principalement le budget eau pour 26,7M€).

L'amortissement de la dette (134M€) représente 18% des dépenses d'investissement. Ce montant intègre la partie de la redevance Stade Pierre Mauroy imputée en remboursement en capital (8,4M€).

### I. La structure du budget : les recettes d'investissement

# Les recettes d'investissement (117 M€ hors dette et épargne) financent 21% des dépenses d'investissement (hors dette)

#### Elles sont constituées :

- du **fonds de compensation de la TVA** (15,4M€). En 2019, la MEL n'enregistre plus de transferts de droits à déduction de TVA au titre de la DSP transport mise en œuvre au 1<sup>er</sup> avril 2018 ce qui explique la diminution des recettes relatives à la TVA sur les investissements.
- de la taxe d'aménagement pour 15 M€,
- des amendes de police pour 5 M€,

et des recettes liées aux **politiques publiques** pour 82 M€, constituées principalement de subventions (39M€) et de cessions (31 M€).

Les subventions proviennent notamment de l'Etat (14,7M€), de la Région (2,9M€), du Département (6,7M€), de l'agence de l'eau (3M€) et de l'Union Européenne (2,3M€). Elles financent les opérations de la politique transports pour 11,2€, les opérations d'aménagement de la politique de la ville / ANRU pour 1,6M€, les opérations d'habitat pour 6M€ (au titre des aides déléguées de l'Etat), des opérations d'assainissement pour 2,2M€, ou encore le rayonnement de la métropole pour 9,8 M€ (dont 1,4 M€ pour les travaux de la condition publique et 8 M€ pour la construction de la piscine olympique).

Le montant prévisionnel des **cessions** est stable par rapport à 2018, il se monte à 31M€ dont notamment 12,8M€ dans le cadre de **l'aménagement du territoire**, 13,2M€ au titre du **développement économique**, 2M€ dans le cadre du **rayonnement de la métropole** et 1,6 M€ dans le cadre de la gestion des espaces publics et de la voirie.

RECETTES D'INVESTISSEMENT	BP 2018	BP 2019	<b>Evolution 2019/2018</b>			
RECEITES D'INVESTISSEIVIENT	DF 2010	DP 2013	en M€	en %		
Recettes d'investissement liées aux politiques publiques	80 M€	82 M€	+ 2,4 M€	+ 3,0%		
Subventions - Participations	42 M€	39 M€	-3,2 M€	-7,5%		
Produits des cessions d'immobilisations	32 M€	31 M€	-0,8 M€	-2,4%		
Recettes diverses	5 M€	12 M€	+ 6,4 M€	+ 122,1%		
Autres (FCTVA, TA, Amendes,)	50 M€	35 M€	-14,6 M€	-29,2%		
Total des recettes d'investissement hors emprunt	129 M€	117 M€	-12 M€	-9%		

Besoin d'emprunt	313 M€	250 M€
Emprunts	310 M€	247 M€
Avances (agence de l'eau)	3 M€	3 <b>M</b> €

Total des recettes d'investissement	442 M€	367 M€
-------------------------------------	--------	--------

Le besoin d'emprunt est de 250M€, comprenant à la fois les emprunts classiques et les avances de l'agence de l'eau

En compte administratif prévisionnel, compte tenu des taux de réalisation prévisionnels, l'emprunt mobilisé devrait se situer autour de 133M€.

## I. La structure du budget : les épargnes

#### Une épargne renforcée et préservée

#### Evolution des épargnes par budget - BP 2019/BP 2018

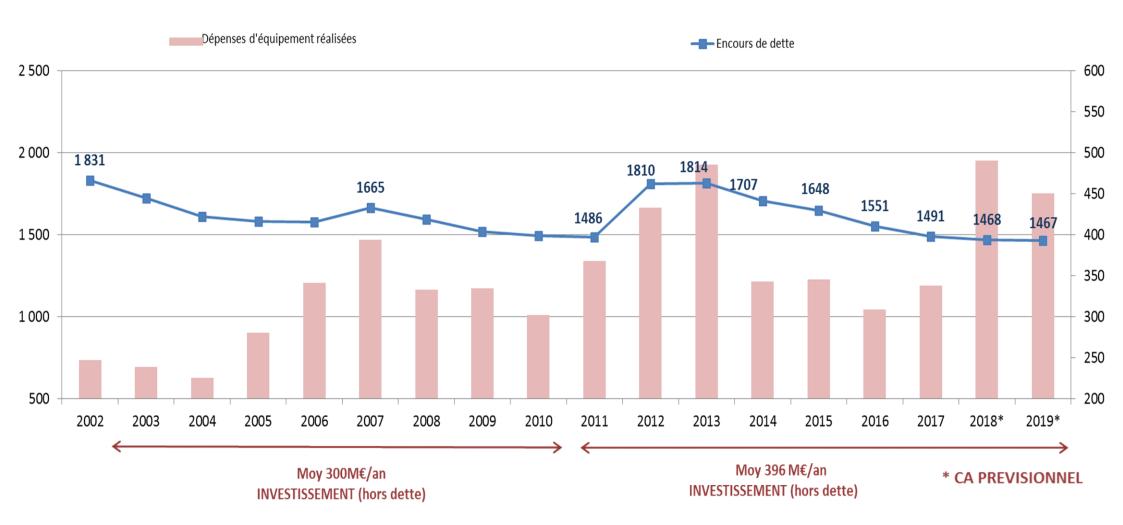
	BUDGET GENERAL et autres budgets		BUDGET TRANSPORT		BUDGET ASSAINISSEMENT		BUDGETS CONSOLIDES	
	BP 2019	Ev/BP 2018	BP 2019	Ev/BP 2018	BP 2019	Ev/BP 2018	BP 2019	Ev/BP 2018
Recettes de gestion (1)	1 046 M€	9 M€	438 M€	6 M€	98 M€	9 M€	1 474 M€	50 M€
Dépenses de gestion (2)	818 M€	(15 M€)	335 M€	7 M€	55 M€	2 M€	1 101 M€	20 M€
Charge financière nette (3)	24 M€	(3 M€)	20 M€	(2 M€)	2 M€	(0 M€)	47 M€	(5 M€)
Epargne brute (4=1-2-3)	204 M€	27 M€	83 M€	2 M€	41 M€	7 M€	327 M€	35 M€
Amortissement de la dette (5)	76 M€	(3 M€)	46 M€	5 M€	12 M€	(1 M€)	134 M€	2 M€
Epargne nette (6=4-5)	128 M€	29 M€	37 M€	(4 M€)	29 M€	8 M€	193 M€	34 M€
Dépenses d'équipement	412 M€	58 M€	104 M€	(91 M€)	45 M€	(3 M€)	561 M€	(31 M€)
Encours de dette fin 2019	861 M€	11 M€	486 M€	(2 M€)	121 M€	(10 M€)	1 467 M€	0 M€
Capacité de désendettement fin 2019	4,2 ans		5,9 ans		2,7 ans		4,2 ans	

En Budget consolidé pour 2019, l'encours de dette à fin 2019 (CA prévisionnel) serait de 1 467 M€ pour une capacité de désendettement de 4,2 ans.

La stratégie financière de la MEL est ainsi respectée : des dépenses de fonctionnement pilotées qui préservent les niveaux d'épargne pour porter les investissements importants à venir.

## I. La structure du budget : la dette

#### Après cinq année de diminution, l'encours de dette devrait se stabiliser en 2019



## I. La structure du budget : Détails par budgets

	Inscriptions budgétaires, toutes écritures comprises								
RECETTES	BUDGET PRINCIPAL	BUDGET EAU	BUDGET ASSAINISSEMENT	BUDGET TRANSPORTS	BUDGET CREMATORIUMS	BUDGET OPERATIONS D'AMENAGEMENT	BUDGET ACTIVITES IMM ET ECO	Budgets agrégés	Budgets consolidés (hors lignes de trésorerie)
CFE	143,2 M€							143 M€	143 M€
Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	96,0 M€							96 M€	96 M€
Taxe habitation	108,5 M€							108 M€	108 M€
Taxe additionnelle Foncier non bâti	1,9 M€							2 M€	2 M€
Imposition forfaitaire sur ent réseaux	4,4 M€							4 M€	4 M€
Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources	79,2 M€							79 M€	79 M€
D.G.F.	218,1 M€			5,5 M€				224 M€	224 M€
Compensations fiscales	49,1 M€							49 M€	49 M€
Taxe d'enlèvement ordures ménagères (TEOM)	168,7 M€							169 M€	169 M€
TASCOM	13,4 M€							13 M€	13 M€
FPIC	14,3 M€							14 M€	14 M€
Attribution de compensation	35,9 M€							36 M€	36 M€
Versement transport				243,6 M€				244 M€	244 M€
Redevance Assainissement			78,4 M€					78 M€	78 M€
Part investissement réseaux de distribution d'eau		16,6 M€						17 M€	17 M€
Autres produits d'exploitation (régie intéressée)	22,8 M€		15,2 M€	101,1 M€	2,3 M€		0,2 M€	142 M€	127 M€
Recettes diverses	62,5 M€	0,5 M€	4,0 M€	88,1 M€	0,0 M€	0,0 M€	8,8 M€	164 M€	70 M€
Total recettes de gestion	1 017,9 M€	17,1 M€	97,7 M€	438,4 M€	2,4 M€	0,0 M€	9,0 M€	1 582 M€	1 474 M€
Produits financiers	0,0 M€							0 M€	0 M€
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 017,9 M€	17,1 M€	97,7 M€	438,4 M€	2,4 M€	0,0 M€	9,0 M€	1 582 M€	1 474 M€
Subventions - Participations	23,0 M€	2,8 M€	2,3 M€	11,2 M€				39 M€	39 M€
F.C.T.V.A. et remboursement de TVA	15,4 M€		·	0,0 M€				15 M€	15 M€
Taxe d'amgt	15,0 M€							15 M€	15 M€
Produits des cessions d'immobilisations	28,5 M€						2,7 M€	31 M€	31 M€
Recettes diverses	16,4 M€	0,0 M€	0,2 M€					17 M€	17 M€
Recettes d'investissement hors dette et excédent	98,3 M€	2,8 M€	2,4 M€	11,2 M€			2,7 M€	117 M€	117 M€
Emprunts	171,2 M€	8,1 M€	11,3 M€	56,2 M€	0,6 M€		0,2 M€	247,5 M€	247,3 M€
Avances (agence de l'eau)	0,5 M€	0,0 M€	2,1 M€					2,6 M€	2,6 M€
Lignes de trésorerie	67,5 M€			30,6 M€				98,1 M€	
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	337,5 M€	10,9 M€	15,8 M€	98,0 M€	0,6 M€		3,0 M€	466 M€	367 M€
TOTAL RECETTES	1 355 M€	28 M€	113 M€	536 M€	3 M€	0 M€	12 M€	2 048 M€	1 842 M€

MEL MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLI

## I. La structure du budget : Détails par budgets

	Inscriptions budgétaires, toutes écritures comprises								
DEPENSES	BUDGET PRINCIPAL	BUDGET EAU	BUDGET ASSAINISSEMENT	BUDGET TRANSPORTS	BUDGET CREMATORIUMS	BUDGET OPERATIONS D'AMENAGEMENT	BUDGET ACTIVITES IMM ET ECO	Budgets agrégés	Budgets consolidés (hors lignes de trésorerie)
Charges à caractère général	228,1 M€	0,4 M€	38,4 M€	316,5 M€	0,8 M€	0,0 M€	3,1 M€	587 M€	584 M€
Subventions - Participations	206,2 M€	0,0 M€	0,1 M€	13,6 M€			2,5 M€	222 M€	123 M€
Charges de personnel	131,8 M€	0,8 M€	16,0 M€	4,4 M€	0,9 M€			154 M€	149 M€
Attribution de compensation	216,7 M€							217 M€	217 M€
Dotation de solidarité	25,3 M€							25 M€	25 M€
Dépenses diverses	1,7 M€	0,0 M€	0,8 M€	0,5 M€	0,0 M€	0,0 M€	0,0 M€	3 M€	3 M€
Total dépenses de gestion	809,8 M€	1,2 M€	55,3 M€	335,1 M€	1,8 M€	0,0 M€	5,6 M€	1 209 M€	1 101 M€
Charges financières et provisions dette	24,2 M€	0,1 M€	1,9 M€	20,5 M€	0,0 M€			47 M€	47 M€
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	834 M€	1 M€	57 M€	356 M€	2 M€	0 M€	6 M€	1 255 M€	1 147 M€
Subventions d'équipement versées	74,7 M€							75 M€	75 M€
Etudes	28,4 M€	0,5 M€	4,6 M€	1,4 M€	0,2 M€		0,3 M€	35 M€	35 M€
Acquisitions	57,9 M€	0,1 M€	1,7 M€	21,8 M€	0,1 M€		5,4 M€	87 M€	87 M€
Travaux	179,1 M€	25,9 M€	37,8 M€	79,7 M€	0,5 M€		0,5 M€	324 M€	324 M€
Avances de trésorerie consolidable	29,3 M€	,	,	,	,		,	29 M€	29 M€
Dépenses diverses (hors dette)	9,1 M€		0,6 M€				0,0 M€	9 M€	9 M€
Etalement reprise ICNE				1,4 M€			,	1 M€	1 M€
Dépenses d'investissement (hors dette)	378,5 M€	26,5 M€	44,6 M€	104,2 M€	0,8 M€		6,3 M€	561 M€	561 M€
Amortissement dette	75,4 M€	0,3 M€	11,7 M€	46,0 M€	0,3 M€		0,0 M€	134 M€	134 M€
Lignes de trésorerie	67,5 M€			30,6 M€				98 M€	
Amortissement dette	142,9 M€	0,3 M€	11,7 M€	76,6 M€	0,3 M€		0,0 M€	232 M€	134 M€
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	521,4 M€	26,7 M€	56,3 M€	180,9 M€	1,1 M€		6,3 M€	793 M€	694 M€

# 1 436 M€ (78% des dépenses) sont directement affectés aux politiques métropolitaines ou reversés au territoire.

Dépenses de fonctionnement et d'investissement	BP 2018*	BP 2019	répartition des dépenses au BP 2019	Evolution 2	2019/2018
Développement Economique - Emploi - Recherche	85 M€	65 M€	4%	-20 M€	-24%
Aménagement du territoire et urbanisme	68 M€	90 M€	5%	22 M€	32%
Logement et politique de la ville	75 M€	89 M€	5%	14 M€	19%
Mobilité et accessibilité	430 M€	454 M€	25%	24 M€	6%
Espace public Voirie	105 M€	111 M€	6%	6 M€	6%
Ecologie urbaine	250 M€	257 M€	14%	7 M€	3%
Rayonnement de la métropole	56 M€	82 M€	4%	26 M€	46%
Autres : Crématoriums et Métropole citoyenne	2 M€	2 M€	0%	0 M€	7%
TOTAL POLITIQUES METROPOLITAINES	1 070 M€	1 149 M€	62%	78 M€	7%
Participation au SDIS	45 M€	46 M€	3%	1 M€	2%
Reversements aux communes	242 M€	242 M€	13%	0 M€	0%
TOTAL DEPENSES DE REVERSEMENT	287 M€	288 M€	16%	1 M€	0%
TOTAL DEPENSES DE REVERSEMENT Charges générales	287 M€ 58 M€	<b>288 M€</b> 67 M€		<b>1 M€</b> 8 M€	<b>0%</b> 14%
			3%		
Charges générales	58 M€	67 M€ 158 M€	3% 9%	8 M€	14%
Charges générales Dépenses RH	58 M€ 153 M€	67 M€ 158 M€ <b>225 M</b> €	3% 9% <b>12%</b>	8 M€ 5 M€	14% 3%
Charges générales Dépenses RH TOTAL DEPENSES DE STRUCTURE	58 M€ 153 M€ <b>212 M</b> €	67 M€ 158 M€ <b>225 M</b> €	3% 9% <b>12%</b> <b>90%</b>	8 M€ 5 M€ <b>14 M€</b>	14% 3% <b>6%</b>
Charges générales Dépenses RH TOTAL DEPENSES DE STRUCTURE TOTAL DEPENSES HORS DETTE	58 M€ 153 M€ <b>212 M€</b> <b>1 569 M€</b>	67 M€ 158 M€ <b>225 M€</b> <b>1 662 M€</b> 180 M€	3% 9% <b>12%</b> <b>90%</b> 10%	8 M€ 5 M€ 14 M€ 93 M€	14% 3% <b>6%</b>

Les dépenses affectées aux politiques publiques augmentent de +78M€ (+7%) par rapport au BP 2018 (hors VNC Transports).

Les dépenses de reversement représentent 288M€ (soit +1M€) et correspondent pour 242 M€ aux reversements aux communes (attribution de compensation et DSC) et pour 46M€ à la participation au SDIS.

Les dépenses non affectées aux politiques publiques couvrent:

-Les dépenses de structure (225M€) qui augmentent de +14M€ (dont +3,4M€, soit +1,8%, en fonctionnement et +10,2M€ en investissement notamment dus à la hausse des reversements de taxe d'aménagement, au nouveau siège et à l'UT de Ronchin);

-L'annuité de la dette en baisse depuis plusieurs années suite au désendettement de la MEL mais également grâce aux taux d'intérêt historiquement bas et aux opérations de sécurisation de dette.

#### Développement économique - Emploi - Recherche : 65M€

La MEL investit pour l'aménagement économique (20,2M€). Les crédits 2019 sont essentiellement fléchés sur les sites de la Lainière (5,1M€ soit -4M€/BP 2018), l'Union (7,3M€ soit -5,3M€ par rapport à 2018) Illies Salomé (4,4M€) ou Eurasanté (0,5M€).

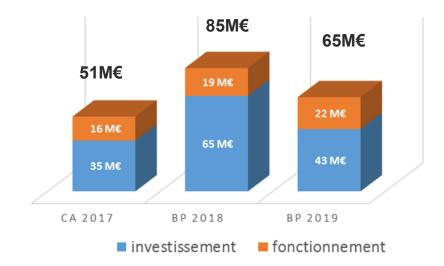
Par ailleurs, la MEL porte la **gestion d'immobiliers d'entreprises** pour 15,2M€, en lien ou grâce à ses opérateurs, notamment sur les sites d'Euratechnologies, de la Haute Borne (0,9M€), du faubourg ou du quartier des modes (0,4M€), de Plaine Image (0,1M€), et des ruches d'entreprises (1,1M€). 10M€ sont affectés à la requalification des parcs existants.

En 2019, les crédits affectés à **l'emploi et à l'insertion** (2,6M€ soit +1,2M€) sont renforcés notamment par la mise en œuvre du volet emploi et insertion de la politique de la ville (pour 1,5M€). De même, la MEL continue son action pour **l'économie sociale et solidaire** (0,8M€).

La MEL accompagne également **directement les entreprises** : 4,6M€ pour les aides au commerce et à la création d'entreprise. La MEL s'engage, aux côtés des acteurs du territoire, dans les projets **de recherche et d'enseignement supérieur** pour 7,1M€ et de **design** (2,3M€).

La MEL poursuit son action de structuration des **filières d'excellence** pour 9,4M€, principalement dans le domaine du textile, des technologies de l'information et de la communication et images (CSP Euratechnologies, Plaine Images), la santé/biologie (Eurasanté), l'alimentaire et la logistique.

Enfin, la MEL poursuit son accompagnement du développement du **numérique** en inscrivant 1,5M€ de crédits au BP 2019 affectés notamment au développement des réseaux ou à l'organisation du Grand Barouf du Numérique.



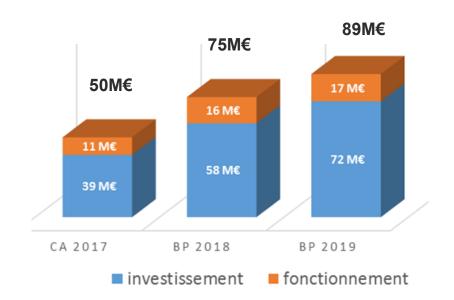
#### Logement et politique de la ville : 89M€

2019 sera une année marquée par une forte progression des dépenses de cette politique publique au service des habitants (+14M€, soit +19%/ BP2018).

Au budget 2019, **57,8M€** sont fléchés à destination de **la politique du logement** (soit +9,4M€/BP 2018; +19%) dont 17,5M€ sont dédiés aux aides à l'offre nouvelle de logements. 20,3M€ (soit +6,3M€/BP 2018, +45%) sont consacrés aux aides à la rénovation du parc existant (dont 1,5M€ sont mobilisés pour l'expérimentation de nouvelles aides pour la mise aux normes des logements), 4,1M€ pour la mise en œuvre du Plan Local de l'Habitat (PLH), 2,7M€ à l'accès et au maintien au logement des ménages défavorisés, 6,7M€ à la politique foncière en matière d'habitat. Le Fonds Solidarité Logement (FSL) représente un budget de 6,6M€.

La politique à destination des **gens du voyage et des populations Roms** est renforcée (**8,6M€ soit +1,2M€**) pour gérer, entretenir et créer les aires d'accueil métropolitaines, avec notamment les aires de Lesquin et de Tourcoing-Roncq-Halluin-Neuville.

La MEL, sur le champ de la **politique de la ville (21,1M€** soit +3,6M€/BP 2018), porte les actions PRU 1 pour 5M€ (Lille Arras Europe, Tourcoing Belencontre, Villeneuve d'Ascq Pont de Bois) et les opérations de rénovation des quartiers anciens. Les nouveaux projets de renouvellement urbain commencent se déployer et représentent 13,6M€, soit +4,7M€/BP 2018, avec notamment : Hem Lionderie 3 Baudets (pour 5,6M€), Lille, Roubaix, Loos les Oliveaux, Mons Bourgogne (0,8M€), Tourcoing Bourgogne (1,4M€), Wattignies Blanc Riez (1,1M€), Wattrelos Franges de l'Union.



#### Mobilité et accessibilité: 454M€

Le 1<sup>er</sup> poste budgétaire de la MEL au service du développement du territoire et des habitants.

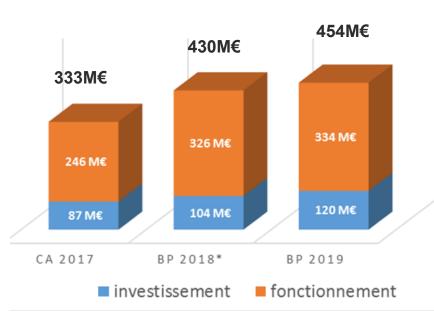
**L'écobonus mobilité** est mis en place en 2019 et représente 3M€ (1,9M€ en fonctionnement et 1,1M€ en investissement).

En 2019, 328M€ seront consacrés à l'exploitation du réseau (métro, tram, bus, V'Lille), soit une augmentation de +6,3M€/ BP 2018 (effet année pleine de la nouvelle CSP transports qui induit également +27M€ de recettes/BP2018). Cette enveloppe intègre le montant de la participation versée à l'exploitant pour 313M€ (Subvention forfaitaire d'exploitation, remboursements de taxes et intégration tarifaire), mais aussi des dépenses d'exploitation directes de la MEL (taxes foncières, entretien et maintenance notamment) pour 15M€.

L'année 2019 sera marquée par des dépenses importantes au titre de l'amélioration du réseau puisque 47,7M€ y seront consacrés (+91%/BP 2018) avec notamment le renouvellement de matériel roulant (20,8M€ pour le renouvellement des bus par exemple) et les travaux sur les infrastructures (23M€). De plus, 0,9M€ sont prévus pour des travaux de mise en accessibilité sur le réseau et 1,8M€ seront consacrés à la modernisation de la signalétique.

L'opération de **contrôle d'accès** des stations de métro poursuit son déploiement (16,8M€ y sont consacrés en 2019). 9,3M€ sont mobilisés pour **développer l'offre du réseau de surface** (développement des lianes), ainsi que 6,5M€ pour les **pôles d'échanges et les parcs relais**. Le doublement des quais et rames de la ligne 1 représente 20M€ en 2019.

Au BP 2019, 1,8M€ sont dédiés aux parcs de stationnement au sol et 4,3M€ aux parcs en ouvrage. De plus, 8M€ (+0,8M€, soit +11%/BP 2018) sont consacrés aux pistes cyclables, 4,6M€ aux voies vertes (+53%/BP 2018) et 0,8M€ à la mise en œuvre des politiques de déplacements (études, enquêtes, animations).



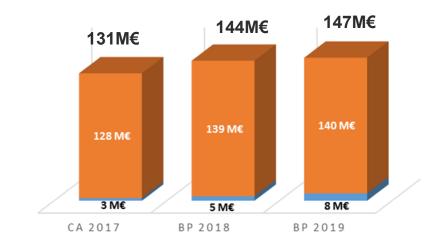
\*Hors VNC transports

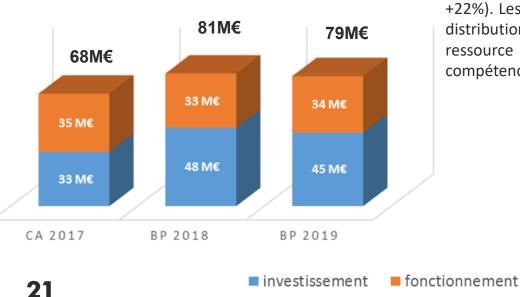
Pour rappel, en 2018, la MEL a procédé au rachat des biens non amortis de l'ancienne CSP transports urbains pour un montant de 98M€ (prévision au BP 2018: 104M€) correspondant à la valeur nette comptable (VNC).

#### **Ecologie urbaine: 257M€**

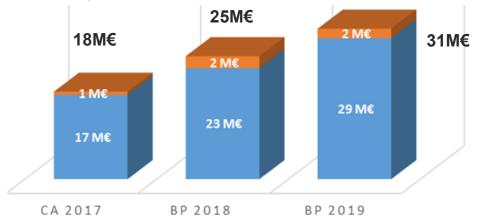
La MEL renforce son engagement sur les services du quotidien à destination des habitants et de l'environnement (+7M€ / BP 2018)

- La gestion des déchets ménagers représente un budget de 147M€, en hausse de +3M€. Il se décompose entre la collecte sélective (70M€), la gestion des déchetteries et des encombrants (26M€), le recyclage et la valorisation (49M€), via les équipements de tri et de traitement (centres de tri, CVE et CVO) et les dépenses de communication et de prospective (1,8M€). De plus, des réflexions sur les investissements liés aux évolutions des consignes de tri en 2022 sont engagées dans le cadre du futur schéma directeur des déchets ménagers. En 2019, une remise en état des dérangements du CVO nécessitera vraisemblablement des crédits complémentaires.
- Les dépenses d'assainissement sont en légère baisse à 79M€ (-1,6M€ soit -2%) et permettent tout d'abord d'assurer l'exploitation du réseau de collecte des eaux usées et leur épuration (33M€, +8%). Ce budget consacre aussi 26M€ à la lutte contre la pollution, et 19M€ à l'amélioration des équipements de collecte et de traitement.





• Les dépenses de la compétence **eau** (31M€) sont en augmentation de +5,7M€ (soit +22%). Les dépenses sont affectées principalement au développement des réseaux de distribution pour 23,6M€ (+4,5M€ / BP 2018), mais aussi à la préservation de la ressource pour 3,1M€. Le BP 2019 comprend également 1,8M€ au titre de la compétence GEMAPI et 1,8M€ pour la lutte contre les incendies.



#### **Espace public voirie: 111M€**

L'année 2019 connaît une augmentation importante, +6M€ (soit +5,5%), des dépenses consacrées à cette politique publique.

55,9M€ sont affectés à la **maintenance**, à **l'exploitation** de l'espace public et à la voirie de proximité, 13,3M€ aux **grandes infrastructures** (5,6M€ pour Lino sud, 2,2M€ pour la liaison Tourcoing-Wattrelos, et 2,9M€ pour le contournement nord de La Bassée notamment), 17,1M€ à destination des **communes** et 24,9M€ à la **qualité de l'espace public**.



#### Aménagement durable du territoire et urbanisme: 90M€

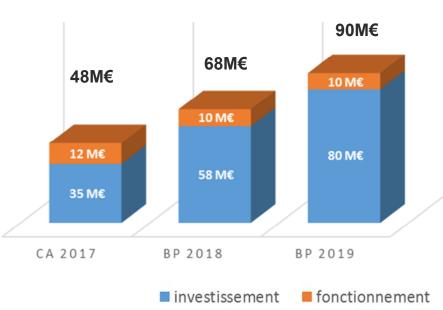
Les dépenses dédiées à cette politique publique sont en augmentation de +22M€/BP 2018.

L'aménagement et la ville renouvelée constituent le premier poste de dépenses (61,7M€ soit + 24%/ BB 2018) avec notamment les grands projets d'aménagement (10,6M€ pour

soit + 34%/ BP 2018) avec notamment les grands projets d'aménagement (10,6M€ pour RHD, 5,8M€ pour FCB, 2,3M€ pour Villeneuve d'Ascq Centre ville, 1,4M€ pour Roubaix secteur de la gare, 1M€ pour le centre ville de Wattrelos) et les opérations d'aménagement de renouvellement urbain telles que Lezennes Bd de Tournai/Hte Borne/Jardins du Roy (4,1M€), Hem Beaumont (2M€) ou La Madeleine Coubertin (3,2M€).

En 2019, 5M€ sont consacrés au **fonds de concours à destination des écoles** au sein des zones d'aménagement.

Ce budget dédie aussi 16,1M€ aux **espaces naturels métropolitains et voies d'eau** (+8,8M€/BP 2018 soit +119%), 1,2M€ aux actions de **développement durable**, 3,8M€ à la compétence **énergie**, 4,9M€ à l'élaboration des **stratégies d'urbanisme et d'aménagement du territoire** et 1,2M€ (+58%/BP 2018) à **l'agriculture**.



#### Rayonnement de la Métropole: 82M€

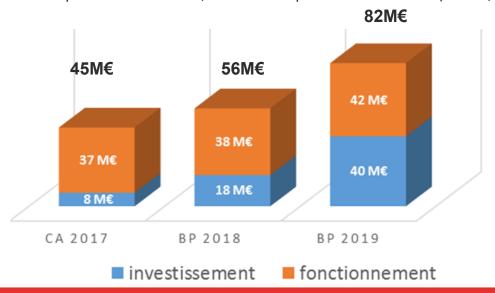
Les crédits dédiés à cette politique sont en augmentation de +26M€ par rapport au BP 2018.

Cette politique accompagne les structures culturelles et sportives à travers plusieurs dispositifs:

- des **fonds de concours** pour la rénovation des piscines, des équipements sportifs et culturels à rayonnement métropolitains (14,7M€ soit +5,5M€/BP2018; +60%),
- Le soutien **aux structures** telles que le LAM (9,4M€), l'opéra de Lille (2,3M€), l'ONL (1,1M€), les conservatoires (1,5M€), la condition publique (2,6M€ comprenant des travaux de rénovation) ou les clubs sportifs de haut niveau (3,2M€),
- le soutien aux évènements sportifs et culturels (3,3M€),
- Le soutien à l'entrée des scolaires aux piscines (2,1M€).

7M€ (soit +2,3M€/BP 2018) sont consacrés au stadium, essentiellement sur la rénovation et les grosses réparations et 12M€ sont affectés à la piscine olympique métropolitaine.

10,6M€ sont dédiés au PPP du stade Pierre Mauroy, 3,5M€ à la compétence tourisme (dont 3,2M€ de subventions aux structures), 2M€ au titre de l'Agence d'attractivité et du déploiement de la marque territoriale et 0,6M€ à l'Europe et l'international (dont 0,3M€ de contribution à l'Eurométropole).





1, rue du Ballon CS 50749 59034 LILLE CEDEX

Tél: +33 (0)3 20 21 22 23 Fax: +33 (0)3 20 21 22 99

www.lillemetropole.fr